

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT DE LA VIENNE</p> <p>ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT-LOUDUN</p> <p>COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN *****</p> <p>Date de la convocation : 09/2022 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>SEANCE DU 4 Novembre 2022</p> <p>L'an Deux Mil Vingt Deux, le vendredi 4 novembre à 18 H 30, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.</p> <p>PRESENTS : M. Mmes Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoint ; Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Evelyne MENNESSON, Francette MAUPOINT, Katia FIORILLO, Alicia DUPRÉ, Nicolas BOISSELLIER, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc, Nicolas AUBERT.</p> <p>Absent : Jérôme AOUATE</p> <p>Secrétaire : Jean-Marie ACIER</p>
<p><u>Objet de la délibération</u></p> <p>Implantation d'un relais de téléphonie mobile par la société Bouygues Télécom</p> <p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 7/11/2022 ; et de la publication le 7/11/2022 A ceaux en loudun le 07/11/2022</p>	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'implantation d'un relais de téléphonie mobile par la société Bouygues Télécom.</p> <p>Ce relais serait composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un Pylône treillis destiné à recevoir des antennes, - D'armoires techniques, - D'une clôture. - Il serait implanté sur la parcelle communale cadastrée section Q numéro 195. - Le loyer annuel lié à l'occupation du terrain est fixé à 500€ net - <p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,</p> <p>↳ Emet un avis favorable sur les termes du bail à intervenir entre Bouygues Télécom et la commune de Ceaux en Loudun</p> <p>↳ Autorise le Maire à signer tout document administratif ce rapportant au dossier.</p>
	<p>Le Maire, Régis SAVATON</p>  <p style="text-align: right;">Pour extrait conforme, Le secrétaire Jean-Marie ACIER</p> 

AR Prefecture

086-218600443-20221104-202211N3-DE
Reçu le 08/11/2022